mon stade

PROGRESSEZ
EN SPORT
ET EN SANTE

renouvellement d'une licence sportive

QUESTIONNAIRE DE SANTE COMPLEMENTAIRE

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Vu le Code du sport, notamment ses articles L. 231-2 à L. 231-2-3 et D. 231-1-1 à D. 231-1-5, et l'Arrêté du 20 avril 2017 relatif au questionnaire de santé exigé pour le renouvellement d'une licence sportive, ce Questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un nouveau Certificat médical pour renouveler votre non-contre-indication à votre pratique sportive[1].

Répondez aux questions suivantes par « oui » ou par « non ».

Durant les 12 derniers mois :	OUI	NON
1. Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2. Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3. Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4. Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5. Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6. Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour :		
7. Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8. Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9. Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐

NB : Les réponses formulées relèvent de votre seule responsabilité.

- Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions : Pas de nouveau certificat médical à fournir si celui-ci date de moins de 3 ans.

- Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions : Un nouveau certificat médical est à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

J'atteste de l'exactitude de mes réponses. Date : Signature :

[1] D'après : CERFA 15699*01 ; http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/pratique-securite/securite-sur-la-voie-publique/article/Le-certificat-medical;